FRC 3,1963,1.

Case FRC 20567

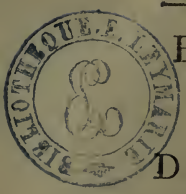

EXTRAIT DES REGISTRES
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU DISTRICT DE PÉRIGUEUX,

Séance publique du 9 Frimaire, l'an 3.e de la République Française, une et indivisible.

(29 9bre 1794.)

RAPPORT fait par LAMY, membre du Bureau de police,

SUR l'altération de l'esprit public, relativement aux ci-devant dimanches et fêtes.

CITOYENS,

LE gouvernement révolutionnaire, en déployant des moyens vigoureux, mais justes, pour raffermir toutes ses parties, les a retrempées d'énergie, et a completé leur force et leur à-plomb. Cet ordre révolutionnaire a consolidé les fondemens de la liberté, en écrasant l'hydre des conspirateurs, et a protégé les vertus et la probité.

THE NEWBERRY LIBRARY

Cette marche rapide a élevé l'esprit public jusqu'au dernier période ; l'enthousiasme de la liberté a fait écrouler, dans peu de temps, l'immense édifice de la superstition et du fanatisme entretenu par plusieurs siècles d'erreur et d'ignorance. Les prêtres ont été justement haïs, et les simagrées trompeuses qu'ils affectoient dans la profession des dogmes d'une religion qu'ils ne croyoient pas, ont été oubliés dans un clin d'œil. Le peuple a enfin reconnu que le sceptre et l'encensoir avoient conspiré pour déshonorer le ciel et usurper la terre. Ces vérités ont paru profondément gravées dans les cœurs, pendant un court espace de temps. Un chacun s'instruisoit mutuellement sur ses opinions religieuses ; les salles décadaires regorgoient de monde, et les dimanches étoient dans l'oubli ; les plus récalcitrans rendoient les armes à l'évidence et à la philosophie ; le peuple venoit attentivement écouter, dans les salles décadaires, les loix et l'explication de ses devoirs ; mais, qu'est-il arrivé ? Depuis quelque temps tout a changé, et un génie malfaisant, guide des agitateurs et des malveillans, s'est élancé des ombres obscures qui l'enveloppoient, et est venu troubler, avec la torche de la discorde, cette douce harmonie ; il a soufflé sur la terre toutes les idées fanatiques et superstitieuses dont il étoit gon-

flé; il a abreuvé d'amertume des citoyens fragiles et peu instruits, à qui il a voulu persuader qu'on avoit enlevé la religion de nos pères. Qu'avez-vous fait, premiers magistrats du peuple, dans cette conjoncture critique, pour dissuader vos concitoyens? Répondez, la loi vous interpelle. Hélas, votre morne silence nous annonce vos lâches réponses! vous dormiez profondément, lorsqu'on assassinoit la morale et la raison de vos concitoyens; que ne leur apportiez-vous de prompts remèdes, en leur persuadant, avec les armes de la saine philosophie, que la véritable religion consistoit dans l'amour de la patrie et dans la pleine exécution des droits de l'homme, et que l'être suprême avoit toujours les yeux tendus sur leurs actions.

Que ne disiez-vous à ceux qui paroissent désirer des prêtres, et chaumer les dimanches et les fêtes : ce sont les prêtres qui, dans tous les temps, ont inondé la terre d'iniquités; ce sont eux qui ont fait couler à gros bouillons, dans les rues de Paris, à la Saint-Barthélemi, le sang d'un grand nombre de citoyens; qu'ils ont fait assassiner le père à côté du fils, étouffé la fille entre les bras de sa mère, et arraché l'épouse des mains de l'époux! que ne leur avez-vous fait connoître qu'ils se sont constamment ligués pour s'opposer à la marche de notre

révolution, et qu'ils ont entraîné dans leur chûte, des familles entières qui, séduites par leurs prestiges, sont devenues les victimes de leur crédulité! que ne leur avez-vous fait connoître qu'ils ont les premiers allumé la guerre de la Vendée, si funeste aux armes de la république.

Malheureusement, au lieu de leur imprimer cette impulsion révolutionnaire, souvent vous avez été des modèles scandaleux; les jours des ci-devant dimanches et fêtes, vous avez soufferts que des groupes de citoyens s'assemblâssent dans les places publiques, et qu'ils y affichâssent une oisiveté révoltante, sans leur faire connoître leurs devoirs, tandis que vous deviez, par vos actions et votre exemple, leur prêcher la liberté, l'égalité, et les éclairer dans leurs écarts; vous n'ignorez pas que vous êtes dans la république, ce que sont les bras dans le corps, et que vous êtes les mains du corps politique, et les leviers de la révolution.

Mon but ne seroit pas rempli, si je ne vous développois quelques moyens pour empêcher cette atténuation dans le progrès de l'esprit public, sans cependant comprimer aucun culte. L'homme naturellement n'est pas assez réfléchi, ni assez raisonnable pour agir, si l'on ne lui donne des impulsions contraires aux préjugés qui l'ont vu naître; il faut que la raison l'éclaire, ou qu'il soit

épouvanté par des privations, ou que la récompense le fasse mouvoir.

L'administration du district de Périgueux, après avoir entendu le rapport d'un de ses membres, l'agent national entendu,

ARRÊTE:

ARTICLE PREMIER.

Les officiers municipaux, et particulièrement ceux qui s'adonnent habituellement aux travaux de l'agriculture, sont invités de donner l'exemple du travail, les ci-devant jours de dimanches et de fêtes.

II.

Ils sont pareillement invités de défendre aux aubergistes de donner à boire et à manger ces jours-là aux citoyens domiciliés dans la commune, de même qu'à ceux domiciliés dans les communes voisines. Les aubergistes qui sont officiers municipaux, s'empresseront sans doute de donner l'exemple de l'obéissance.

III.

Pour parvenir à ce que les citoyens travaillent les ci-devant dimanches et fêtes, et qu'ils assistent régulièrement à la lecture des loix, les municipalités nommeront dans chaque village, quelques bons citoyens pour faire connoître à leurs administrés peu ins-

truits, l'importance de leurs devoirs, et les y engager, en leur faisant connoître que l'intérêt général joint à leur intérêt particulier, et les besoins de l'agriculture exigent impérieusement ce sacrifice de leur part, et les presseront, par la voie de la douceur, de se rendre aux décades.

IV.

Chaque décade, l'agent national de chaque commune, ou en son absence, un officier municipal fera une exhortation claire et précise sur ce sujet.

V.

Les magistrats dévoués au développement de l'énergie républicaine, stimuleront le zèle de leurs concitoyens par des fêtes civiques; la simplicité dans leur exécution, des chants patriotiques, des danses champêtres en feront le terme; le peuple se délassera, bénira les assemblées publiques; il se rassemblera dans des vues politiques et morales, il en sera meilleur; et de retour dans sa chaumière, il s'empressera d'en faire le récit à sa femme et à ses enfans; l'ardent amour de se rendre utile à sa patrie, suggérera aux citoyens aisés des moyens pour parer à ces menus frais.

VI.

Les agens nationaux des communes de-

vant rendre compte du progrès de l'esprit public, devront faire des notes particulières de ceux qui s'opposeroient ouvertement à ses progrès, et en donneront connoissance à l'agent national du district, qui prendra des mesures ultérieures sur cet objet.

VII.

Afin de ne point perpétuer l'oisiveté des citoyens de la campagne, qui choisissent de préférence les ci-devant jours de dimanches et fêtes pour faire expédier leurs affaires dans les bureaux de l'administration, elle leur déclare, d'hors et déjà, qu'elle ne s'occupera, ce jour-là, que des affaires générales et qui intéresseront la république; invite le département, les corps judiciaires, les hommes de loi, les arbitres, les notaires, et généralement tous les bons citoyens, de ne point s'occuper des affaires des campagnes, pendant ces jours préférés; et par ce moyen, on présume abattre le fanatisme jusques dans sa racine.

VIII.

Le rapport et le présent arrêté seront imprimés et envoyés aux communes, à la diligence de l'agent national du district, pour être lû au peuple pendant trois décades consécutives.

310

IX.

Les marchands qui sont habitués de se rendre dans les communes voisines, pour faire leur négoce, les ci-devant dimanches et fêtes, sont invités d'ajourner leurs ventes les jours de décadi. Les agens nationaux des communes les y presseront par toutes les voies qui sont en leur pouvoir.

Signé au registre *Deschamps*, vice-président; *Lamy*, *Testut*, *Barbut*, *Aublanc*, administrateurs.

Bruneaud, substitut de l'agent national.

Puyroche, secrétaire.

A PÉRIGUEUX,
De l'Imprimerie du Républicain DUPONT, imprimeur du Département, au club des amis de l'égalité.